

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUE-POSTAUX
N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine
de 9 heures à Midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN « BULLETIN »
PARAITRA LE 22 DECEMBRE

Fêtes de Noël et du Jour de l'An

Le 25 décembre et le 1^{er} janvier tombant cette année un mardi, la veille de ces jours est légalement considérée comme jour férié. En conséquence, nos bureaux seront fermés du samedi soir 22 décembre au mercredi matin 26 décembre et du samedi soir 29 décembre au mercredi matin 2 janvier.

LA SITUATION

LES ENGRAIS

Nous n'avons aucun changement à noter dans les cours des engrais. La culture ne demande guère actuellement que des scories ou des engrais de potasse, seuls fertilisants que l'on ait un intérêt agricole réel à employer à cette époque.

Le nitrate de soude subit parfois de petites oscillations dans un sens ou dans l'autre — en hausse du fait de l'entente des importateurs appuyée par la hausse de la livre anglaise — en baisse par suite des offres, très réduites du reste comme quantités, provenant de ventes nécessitées par les obligations de prises en charge mensuelles.

Le sulfate d'ammoniaque serait plus fermé, mais le commerce attend la publication des prix pour le printemps que doit faire ce mois-ci le Comptoir français de la potasse (ancien Comptoir français du sulfate d'ammoniaque).

L'entente des fabricants de superphosphate vient de faire connaître les prix qui seront appliqués jusqu'au 30 avril prochain. Ces prix dénotent une légère augmentation de 0.25 à 0.50 pour certains départements du Nord et de l'Est. Toute la Bretagne, le Maine-et-Loire et la Vendée voient au contraire les prix de l'autumné dernier maintenus sans aucun changement.

L'Assurance Accidents Agricoles

Nos régions sont parcourues par des agents qui effraient les cultivateurs et s'efforcent de leur faire signer des polices accidents.

Nous ne pouvons que répéter à nos lecteurs ce que nous leur avons déjà dit : Défilez-vous et attendez ! Rien ne presse, puisque le risque de responsabilité prévu par la nouvelle loi ne commencera à courir que le 1^{er} septembre 1924. Il suffira d'être assuré à cette date.

La loi du 22 décembre 1922 présente des questions complexes qui ont besoin d'être mûrement étudiées avant de prendre une décision. Ce travail se fait.

Ceux qui sollicitent dès aujourd'hui

vos signatures sur une police résiliable dans 10 mois ne visent qu'à se créer une clientèle profitable, connue d'eux, à laquelle ils imposeront leurs conditions, quand sonnera l'heure où l'assurance deviendra nécessaire.

Sulfate de Cuivre

La hausse de la livre anglaise influence le prix du sulfate de cuivre. Nous cotons aujourd'hui 183 francs, pour quantité limitée et livraison décembre.

Destruction des mauvaises Herbes par l'acide sulfurique

Un très grand nombre de cultivateurs ont l'intention de traiter leurs blés à l'acide sulfurique pour les débarrasser des mauvaises herbes. Beaucoup nous demandent de reproduire les notes que nous avons publiées sur ce mode de traitement en février dernier. Nous publions donc à nouveau la notice si claire et si intéressante de M. Rabaté.

Nous croyons devoir la faire précéder des renseignements suivants :

Pour utiliser l'acide sulfurique avec profit et avec le minimum de risques et de frais, il est nécessaire d'employer un instrument :

Appareil de pulvérisation à traction animale, analogue aux appareils qui servent depuis plusieurs années pour les vignes ; Appareil à dos d'homme.

L'appareil à traction coûte très cher et revient à plus de 1.800 francs. Il peut être acheté par un groupement et mis entre les mains d'un même opérateur qui se chargera de faire le travail pour le compte des divers intéressés. Il contient 200 litres et peut traiter un hectare en deux heures, en couvrant la largeur de quatre sillons à chaque passage.

L'appareil à dos qui comprend un récipient en cuivre avec pompe à air, tient environ 15 litres. Il est entièrement étamé au plomb. Il revient aux environs de 115 à 120 fr. L'Office agricole départemental a voté un crédit qui va permettre de ramener ce prix vers 95 fr. franco, et celui des appareils à traction vers 1.450 fr. Cette ristourne ne sera attribuée qu'aux achats passés par l'intermédiaire d'une association agricole du département, Syndicat, Coopérative agricole ou Comice, et jusqu'à concurrence du crédit voté.

Un homme doit pouvoir faire un hectare par jour, en arrosant un seul sillon à chaque passage avec l'appareil à dos.

Nous avons commandé un certain nombre de ces appareils et nous exécuterons les livraisons dans l'ordre de l'arrivée des commandes.

Nous recommandons tout spécialement à ceux de nos syndiqués qui voudront traiter leurs blés au moyen d'un de ces appareils, de garder le présent bulletin qui leur donne des renseignements très utiles. Pour l'acide sulfurique nous engageons

nos syndiqués à utiliser de préférence l'acide à 52/53°, que l'on peut se procurer immédiatement à la commande et ne coûte que 18.50 les 100 kilos, livrés en bonbonnes ou touries de 90 kilos, le litre pesant environ 1 kil. 600 gr.

Les touries sont facturées 25 francs pièce et sont reprises pour le même prix rendues Nantes, en bon état, dans le délai maximum d'un mois.

Nous pouvons aussi livrer de l'acide à 60 degrés, mais au prix de 21 francs les 100 kilos et avec un délai de livraison de trois ou quatre jours.

Nous ne pensons pas trouver facilement à Nantes l'acide à 65 degrés. Il nous faudrait le faire venir du dehors. De plus, son prix serait trop élevé.

Il suffira, pour l'emploi de l'acide à 52 degrés, de mettre moins d'eau au mélange. Son emploi est, par ailleurs, moins dangereux.

Par wagon complet de 8.000 kilos environ, les prix seront abaissés à 16 fr. 50 pour l'acide à 52° Baumé et 19 fr. pour l'acide à 60° Baumé.

Nettoyage des Champs de blé avec l'Acide sulfurique dilué

La destruction des mauvaises herbes avec l'acide sulfurique, étudiée et vulgarisée par M. Rabaté, inspecteur général de l'Agriculture (1), présente un réel intérêt, en raison de la préparation insuffisante des terres, et surtout par suite du manque de main-d'œuvre qui se fait durement sentir. Avec un appareil à traction animale et deux hommes, il est possible de nettoyer un hectare de blé en deux heures, pour une dépense totale inférieure à 80 francs. Dans la vallée de la Garonne, des entrepreneurs de « sulfatage » exécutent ce travail à forfait.

1. Action sur les sols. — L'acide sulfurique attaque très rapidement les matières minérales ou organiques du sol. Il forme des sulfates qui, par temps sec, apparaissent en poudre blanche, rappelant celle obtenue après un épandage de superphosphate.

L'action de l'acide sulfurique dilué sur les composés azotés, phosphatés et potassiques des sols n'est pas encore précisée. Toujours est-il que la fertilisation par les solutions acidulées se traduit par un accroissement de la récolte. Cette action fertilisante est encore très marquée sur diverses cultures qui suivent immédiatement la céréale traitée, comme les raves ou le trèfle violet.

2. Action sur les herbes. — L'acide sulfurique n'est pas toxique : c'est un déshydratant. Il agit d'autant plus que les organes touchés sont plus jeunes, plus tendres, plus gorgés d'eau.

De même, l'action est d'autant plus nette et plus prompte que l'évaporation de

la solution acide est plus rapide, grâce à un air sec, chaud, agité, éclairé.

Avec des solutions à 8 p. 100, les brûlures sont rapides sur diverses mauvaises herbes, comme la renouée des champs, la moutarde, la ravenelle, les matricaires, le liseron, la renouée, la luzerne apiculée, toutes plantes qui, à l'état jeune, ont des feuilles étalées, molles, assez faciles à mouiller, avec bourgeon terminal bien apparent à la surface du sol.

D'autres mauvaises herbes, plus résistantes, sont détruites avec un dosage de 10 p. 100 : coquelicot, adonis, bleuet, bourrache, nielle, vesces et geses sauvages. L'action est, du reste, d'autant plus marquée que l'on opère sur des herbes plus jeunes à condition, toutefois, qu'elles soient sorties et bien apparentes.

Les feuilles des chardons, disposées en rosette, sont fortement brûlées et l'action corrosive atteint même un peu la tige souterraine. Dans ces conditions, au lieu de produire trois ou quatre rameaux, comme cela se présente après échardonnage, la mauvaise plante émet seulement, avec beaucoup de retard, une tige mince qui ne fleurit pas et ne dépasse guère, à la moisson, la mi-hauteur des tiges de céréales. Un retard du même genre est observé sur l'aiguille ou scandix et sur la grande oseille ou rumex.

Parmi les herbes qui résistent au traitement, il faut citer le muscari, l'ail et autres liliacées à bulbes, puis diverses graminées nuisibles : avoines à chapelet, chiendent, agrostis rampant, vulpin des champs, ivraie, folle avoine.

3. Action sur les céréales. — Malgré les apparences fâcheuses qui suivent immédiatement l'épandage, il ne faut pas montrer trop d'inquiétude ni se hâter de conclure. En effet, les céréales à feuilles lisses érigées, couvertes de crottes, dont l'épi est caché au centre d'un fourreau, souffrent peu du traitement. Les racines, restées intactes, ont vite réparé le retard causé par une sorte de pincement. L'acide peut brûler et blanchir deux ou trois feuilles extérieures sur les cinq ou six que présente chaque pied de céréale à l'époque du traitement. Mais au bout d'une quinzaine de jours, la plante repart vigoureuse, forte, verte ; elle produit des tiges solides et des épis pleins.

La maturité des céréales traitées à l'acide est retardée de quelques jours et la paille s'allonge dans la quinzaine qui précède la moisson. Le retard dans la montée du froment diminue la verse. Quand le traitement est effectué assez tôt, la récolte en paille n'est en rien modifiée. Au contraire, les traitements trop tardifs, en avril sur blé d'hiver, réduisent la récolte en paille.

Les grains, plus abondants, sont gros, sans mélange de mauvaises graines, ce qui augmente encore la valeur marchande de la récolte.

Du reste, en empêchant les herbes adventives de grainer, les traitements répétés pendant plusieurs années contribuent de la façon la plus efficace au nettoyage permanent du sol.

Le traitement à l'acide est plus facile, plus rapide et moins coûteux que le binage des céréales ; il agit à la fois dans les in-

(1) Consulter : « La Destruction des Mauvaises Herbes », par E. Rabaté. — 1 vol. de 160 pages. Librairie Agricole, 26, rue Jacob, Paris. — Franco : 5 francs.

terlignes et dans les lignes ; plus que le sarclage, il entrave la sortie de nouvelles mauvaises herbes.

Les meilleurs résultats ont été obtenus, après les hivers doux, en sols non calcaires, argileux ou silico-argileux.

4. *Action sur le piétin du blé.* — Nos observations dans les champs d'expériences et aussi dans les traitements de grande culture qui portent sur plusieurs milliers d'hectares de blé chaque année, nous ont permis de signaler, en 1912, une efficacité assez fréquente et très marquée de l'acide sulfurique contre le piétin du blé, au moins en ce qui concerne les traitements hâtifs de janvier-février, avec un dosage de 8 à 10 p. 100 en volume.

Dans certains cas, la différence entre les parcelles est extrêmement frappante. Le champ témoin présente de nombreuses tiges coudées à la base, presque coupées par la pourriture, tandis que, dans la surface traitée, il faut chercher longtemps pour trouver, au pied des chaumes restés droits, quelques taches noires.

5. *Nature de l'acide.* — Pour déterminer utilement la dose d'acide à employer, il est nécessaire de tenir compte de la nature de l'acide, du volume de solution à répandre, des espèces adventices à détruire, du genre de céréales à traiter et des conditions climatiques.

Il est facile de contrôler le degré de concentration. On tare une bouteille de un litre, puis on verse un kilogramme d'eau. Le point d'affleurement de l'eau est marqué ; il indique un litre. La bouteille est vidée et égouttée. On la remplit d'acide jusqu'à un litre et on pèse à nouveau. L'augmentation de poids est de 1.580 gr. pour l'acide à 53° ; 1.710 gr. pour l'acide à 60° ; 1.820 gr. pour l'acide à 65°.

Les usines livrent facilement aujourd'hui de l'acide à 65°, de l'acide à 60° ou de l'acide à 52°. Les acides à 60° ou à 52° peuvent convenir, mais à des doses plus élevées que celles de l'acide normal.

L'acide normal à 65-66° B. est un peu plus coûteux que les autres types commerciaux, mais il présente plus de garanties de pureté, plus de régularité pour le dosage des solutions. Il économise les emballages en bonnes et diminue les frais de transport.

Dix litres d'acide à 65° pèsent 18 k. 200 et renferment 16 k. 320 d'acide pur.

Pour remplacer 10 litres d'acide à 65°, il faut :

12 litres 600 d'acide à 60° ; ou encore 15 litres 400 d'acide à 53°.

6. *Doses.* — Les doses peuvent varier entre des limites assez éloignées.

En janvier, avec évaporation lente du liquide, contrariée par la rosée nocturne de longue durée, on emploie avec l'acide à 65° des solutions à 8, 10 ou 12 p. 100 en volume.

En mars, par temps sec, les solutions à 6 ou 8 p. 100 peuvent donner de bons résultats.

En mai, avec un chaud soleil, les solutions à 2 ou 4 p. 100 suffisent pour brûler les moutardes fleuries.

Le procédé est très souple, car les céréales peuvent, sans grand dommage, supporter des concentrations bien supérieures à celles qui sont nécessaires pour détruire diverses mauvaises herbes.

7. *Essai préalable.* — Un essai préalable, très recommandable, renseigne facilement sur la dose à choisir. On prépare successivement des solutions avec 10 litres d'eau et les quantités suivantes d'acides : un demi-litre, soit 5 p. 100 ; trois quarts de litre, soit 7.5 p. 100 ; un litre, soit 10 p. 100. Chaque solution est répandue, avec un pulvérisateur ordinaire, sur une parcelle de 100 mètres carrés, soit 10 mètres sur 10 mètres, mesurés au pas, en choisissant de préférence des surfaces garnies d'herbes. Au bout de quelques jours, l'examen des parcelles indique la dose efficace pour détruire les plantes adventices. Il faut ensuite savoir attendre jusqu'à la moisson pour formuler une opinion.

La dose de 8 à 10 litres d'acide à 65° dans 100 litres d'eau est la plus utilisée pour les traitements d'hiver.

8. *Epoque du traitement.* — D'ordinaire, à l'époque du sulfatage, les blés, seigles ou avoines d'hiver ont des feuilles de 10 à 12 centimètres de longueur, avec cinq ou six feuilles par pied ; l'œil est encore bien enterré, mais les feuilles sont déjà recouvertes de l'enduit cireux qui les rend peu

mouillables et très résistantes. Le sol est encore bien apparent et les herbes à détruire n'ont besoin que de deux ou trois feuilles peu développées et non cachées sous les feuilles de blé.

Seulement, dans les champs de céréales d'automne, les mauvaises plantes n'apparaissent pas toutes en même temps. Sous les climats doux, à partir de janvier, on observe souvent, en terres non calcaires, des ravenelles en grand nombre. En traitant du 15 janvier au 15 février, avec 8, 10 et même 12 p. 100, on réalise alors plusieurs avantages : destruction facile des ravenelles ; action utile contre le piétin ; longue période laissée au blé pour réparer le retard de végétation, d'ailleurs peu sensible à cette époque.

Par contre, dans beaucoup de froments, une abondante sortie de plantes adventices variées, vesces, gesses, chardons, etc., se produit seulement au commencement de mars. Il faut alors différer le sulfatage, et traiter dans la période du 10 au 25 mars avec des solutions à 8 p. 100.

En un mot, du 15 janvier au 25 mars, c'est l'apparition des herbes à détruire qui fixe l'époque du sulfatage.

Toutefois, à partir d'avril, les épandages d'acide sulfurique imposent à la céréale des brûlures peu étendues, en raison de l'accroissement des surfaces foliaires, et, par suite, un retard sensible. Les épandages tardifs ne sont pas à conseiller. Tout au plus ces épandages pourraient-ils servir de remède pour empêcher la formation des graines de plantes nuisibles très envahissantes.

Le nettoyage à l'acide est surtout un traitement d'hiver pour les céréales semées à l'automne. Les essais sur céréales de printemps sont à poursuivre.

Du reste, les traitements sont limités aux champs très envahis, parce que les céréales vigoureuses étouffent souvent les herbes peu abondantes.

Il faut, en outre, opérer par temps sec, ou tout au moins non pluvieux. Il est nécessaire que l'eau d'arrosage puisse s'évaporer et que l'acide imprègne les tissus végétaux avant la pluie. Certains cultivateurs traitent en mars, par les belles journées, seulement dans l'après-midi.

Un seul traitement, à temps et dose convenables, vaut mieux que deux épandages effectués au hasard.

9. *Quantité de liquide à répandre.* — Il est nécessaire de bien mouiller les feuilles, sans arriver pourtant à un lavage qui ferait couler à terre une grande partie du liquide déposé sur les organes verts. Quand les herbes ne s'étalent pas partout, 100 à 500 litres par hectare peuvent suffire.

Si la surface foliacée est importante par suite du développement de la céréale et des herbes adventices, on augmente le volume du liquide. Les solutions acides agissent par corrosion directe sur les points touchés ; c'est un effet de surface, et l'on comprend ainsi la nécessité d'un arrosage copieux et régulier avec des pulvérisateurs produisant de fines gouttelettes. Par exemple, au lieu d'employer, par hectare, 100 litres d'acide dans 900 litres d'eau, ce qui représente la quantité moyenne on peut, si les herbes sont développées, verser les 100 litres d'acide dans 1.100 litres d'eau (dosage 8,3 p. 100) ou dans 1.300 litres d'eau (dosage 7 p. 100).

10. *Précautions à prendre.* — L'acide concentré est dangereux, mais les solutions à 10 p. 100 n'attaquent que lentement les mains ; pourtant, la douleur est vive sur les plaies et les gerçures. Quand on poursuit le travail pendant plusieurs jours, on se graisse fortement les mains, ou bien on emploie des gants en cuir ou en caoutchouc.

Les yeux sont très sensibles à l'action des gouttelettes acides. L'opérateur se place de façon que le vent pousse plus loin ou de côté le liquide pulvérisé. Pour plus de sécurité, on se protège les yeux avec des lunettes, mais cette précaution est rarement nécessaire.

Afin d'éviter de mouiller ses chaussures, l'ouvrier tient en dehors de son trajet la lance d'épandage. Il faut d'ailleurs mettre des sabots et de vieux vêtements. Les habits de laine sont les moins attaqués.

Les ouvriers doivent être prévenus du danger de projection d'acide pur par rentrée d'air dans le goulot des bonbonnes en vidange.

L'acide est toujours versé lentement dans une grande masse d'eau. Pour éviter

des projections dangereuses, il ne faut jamais verser d'eau dans l'acide. Au besoin, l'acide est versé sur une planche inclinée qui plonge jusqu'au fond d'une barrique pleine d'eau ; à mesure qu'on ajoute l'acide, on brasse fortement avec un bâton pour obtenir une solution homogène.

Le mélange d'acide et d'eau s'échauffe beaucoup. Avec 10 p. 100 d'acide, la température de l'eau s'élève de 18° à 40°. L'emploi des solutions chaudes, récemment préparées, fournit des résultats un peu plus marqués, mais les joints ou soudures des appareils sont plus corrodés.

Il est prudent de placer, à proximité du champ de l'eau pure pour effectuer des lavages immédiats et très abondants si un accident se produit.

Pour les cultivateurs qui voudraient seulement faire un essai du traitement sur une surface restreinte, le pulvérisateur ordinaire pour les vignes peut servir, à condition de ne pas être employé plus de deux ou trois heures et avec une solution plutôt faible, c'est-à-dire à 8 à 10 % d'acide sulfurique, et d'avoir soin sitôt après l'emploi, d'être nettoyé avec un bon lait de chaux préalablement préparé. L'instrument sera bien lavé, égoutté, et il sera bon de faire passer le lait de chaux dans l'appareil et le tuyautage au moyen de la pompe à air.

Le programme des offices agricoles

Le Ministre de l'Agriculture a adressé, comme suite à sa circulaire du 13 septembre 1923, des instructions aux Offices agricoles pour leur demander d'établir un double programme :

1° Programme d'ensemble de toutes les mesures à prendre sur une longue période, pour mettre en pleine valeur le département qui leur est confié ;

2° Programme plus spécial à l'année 1924 et qui constituera l'application méthodique d'une première tranche du programme d'ensemble.

Le Ministre désire que le programme général constitue un véritable inventaire de la situation agricole du département, avec l'indication de toutes les mesures qui doivent être prises dans l'avenir pour le pousser au maximum de rendement et de prospérité agricole, que ses conditions naturelles lui permettent d'espérer.

En terminant, M. Henry Chéron demande aux offices de centraliser tous les renseignements dont ils disposent, afin d'arriver à une documentation agricole complète dans chaque département. Il souhaite qu'avec le concours des collectivités locales, les divers services agricoles, souvent épars, puissent être groupés dans un même local, véritable maison « de l'agriculture » où une place serait faite aux collections, à la statistique, à la généalogie des semences, à la photographie des animaux d'élite et aux courbes de la production et du prix des denrées dans le département.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE à MM. les Préfets et à MM. les Directeurs des Services Agricoles

Paris, le 27 octobre 1923.

J'ai eu récemment l'occasion de saisir la justice d'un tract distribué dans les campagnes et qui conseille aux agriculteurs de garder leur blé au lieu de le livrer normalement à la consommation nationale.

Il vous appartient de les mettre en garde contre ces appels coupables de la spéculation.

Il faut le faire à la fois dans l'intérêt public et dans leur intérêt propre.

Toute restriction dans les offres ne peut que favoriser les importations étrangères, dont nous devrions à tout prix nous passer. Ces importations n'aggraveront pas seulement la dépréciation du franc, elles pèseraient sur la récolte française. Après avoir provoqué une hausse injustifiée, elles entraîneraient une baisse anormale dont l'agriculture serait la victime et dont seule la spéculation profiterait.

Soucieux à la fois d'encourager la production nationale et de défendre les intérêts généraux du pays, je vous prie de

signaler aux cultivateurs de votre département la présente communication.

Je connais assez leur sens avisé et leur patriotisme pour être sûr qu'ils voudront bien entendre les conseils du ministre de l'Agriculture.

Henry CHERON.

(J. O. du 28 Octobre 1923).

Contre la fièvre aphteuse

Récemment, une violente épizootie de fièvre aphteuse éclatait dans la Somme. Des bovins, brusquement atteints, étaient terrassés en quelques heures. Près de 600 animaux mouraient ainsi en quelques semaines, dont 170 dans une commune et 168 dans une autre.

Le ministre de l'Agriculture profondément ému envoya sur place une mission d'étude composée notamment du professeur Panisset et l'inspecteur général Bousard qui diagnostiquèrent la fièvre aphteuse sous une forme extrêmement grave.

Sur les indications du professeur Vallée, directeur du laboratoire des recherches d'Alfort, ils décidèrent d'appliquer les méthodes récemment mises au point de l'hémo-prévention et de l'aphtisation.

La première consiste à injecter, sous la peau des animaux exposés à la contagion, le sang d'un animal aphteux récemment guéri. La seconde consiste à inoculer également sous la peau une faible quantité de sang virulent destinée à prévenir, par une forme très bénigne de la maladie, les formes graves qui peuvent toujours être redoutées.

Les expériences, dirigées par le professeur Panisset, assisté du vétérinaire départemental, donnèrent des résultats si intéressants qu'un centre de production de sang immunisant fut créé sur place. La mortalité, qui s'était élevée jusqu'à 60 0/0 dans certains troupeaux, s'abaisa à 2 ou 3 pour mille.

L'aphtisation donna également de bons résultats.

Ces expériences confirmaient celles que le professeur Vallée poursuivait depuis longtemps à son laboratoire sur l'amélioration et la réforme des méthodes précédemment pratiquées en Suisse et en Italie notamment.

C'est de ces expériences si importantes pour notre agriculture que M. Henry Chéron, accompagné de M. Roux, directeur des services scientifiques, et de M. Leclainche, chef des services vétérinaires, est allé se faire rendre compte par le professeur Vallée au laboratoire d'Alfort.

M. le professeur Vallée estime que, grâce à l'hémo-prévention, il paraît acquis que la mortalité par la fièvre aphteuse peut être désormais évitée dans toutes les épizooties graves.

Pour ce qui est de l'aphtisation, elle tend à diminuer dans des proportions considérables la dépréciation économique résultant de l'évolution habituelle de l'épizootie.

Dans le laboratoire, les méthodes du savant professeur se sont montrées rigoureusement inoffensives pour les animaux. Mais il faut transporter l'expérience dans les conditions locales, car le virus aphteux n'est pas le même suivant les régions, et c'est sur place que, dans chaque pays d'élevage, le matériel d'inoculation doit être recueilli et utilisé.

Le ministre de l'Agriculture a aussitôt recherché, d'accord avec les personnalités scientifiques présentes, dans quelles conditions l'agriculture pourrait être à même de profiter le plus tôt possible de ces résultats si heureux. Il a décidé que, tout d'abord, les directeurs départementaux des services vétérinaires allaient être invités à venir faire un stage au laboratoire d'Alfort pour s'initier à la technique des méthodes nouvelles.

Le ministre a chaudement félicité le professeur Vallée : il l'a remercié d'autant plus vivement que ses travaux si rassurants interviennent à un moment où divers foyers de fièvre aphteuse sont signalés. On peut espérer que bientôt une organisation rationnelle va permettre de combattre efficacement, sur tout le territoire, une maladie qui, depuis plus de trente ans, sévit en permanence dans la plupart des pays d'Europe et qui cause à l'agriculture des pertes incalculables.

(Le Paysan de France).

LES RÉCOLTES

CÉRÉALES

Les blés en terre ont généralement bon aspect, tout au moins les premiers semés, car les champs qui n'ont été emblavés que dans le courant de novembre et plus spécialement depuis le 10 novembre, ne laissent encore rien paraître. Peut-être ne seront-ils pas les moins réussis, car on signale déjà l'invasion par les mauvaises herbes des champs ensemencés en octobre. Il faudra encore cette année entreprendre la lutte par l'acide sulfurique. Beaucoup de cultivateurs se prémunissent des instruments nécessaires pour le traitement et retiennent à l'avance l'acide sulfurique dont ils auront besoin. Nous publions plus haut à nouveau les renseignements que nous avons déjà donnés en février dernier sur cette question devenue très intéressante par les heureux résultats déjà obtenus les années précédentes. Nous avons là un moyen certain d'augmenter nos récoltes en supprimant les plantes adventives qui leur sont si funestes.

Les cours des blés continuent à montrer une fermeté générale, à laquelle contribue pour une très large part la hausse des monnaies étrangères.

Nos blés de l'Ouest atteignent facilement les prix de 92 à 93 fr. les 100 kilos gares départ, tandis que ceux des départements du Nord ne dépassent pas 91 à 91.50 et ceux de la Bretagne 90.50 à 91.50, le tout suivant qualités. Nous nous rapprochons du cours de 100 francs et nous avons encore huit mois devant nous avant de gagner la prochaine récolte. Le mauvais temps empêche les battages dans les pays où les divers travaux agricoles ne permettent pas d'y procéder aussitôt la récolte, ce qui fait que les offres de la culture en blés indigènes sont toujours rares.

Peut-être avec un temps convenable, celles-ci seraient-elles plus importantes. Il ne faut pas perdre de vue également que les pays étrangers, gros producteurs, auront des excédents à placer et que de ce côté il faut s'attendre à des offres copieuses.

Les minoteries sont loin de travailler au plein de leur puissance. La farine est ferme aussi elle, et les sons marquent une nouvelle étape de hausse, la demande s'accroissant chaque jour malgré les prix de plus en plus élevés.

Les laitiers, de leur côté, demandent une augmentation du prix de vente du lait, car non seulement les sons, mais aussi les tourteaux sont en hausse sensible.

Les seigles, les avoines, les orges suivent le mouvement, ainsi que les blés noirs. Pour ces derniers la statistique du ministère de l'Agriculture qui vient de paraître indique une diminution légère dans l'ensemencement de 1923, mais assez forte dans le rendement. Les journaux commerciaux en rejettent la responsabilité sur les agriculteurs. Il est probable que ceux-ci connaissent un peu mieux leur métier que les journalistes et qu'ils savent que les intempéries sont plus fortes que la volonté et la science des hommes.

VINS

La taille des muscadets est commencée. Le bois est généralement bien aouté.

La demande est toujours faible pour nos vins de pays. En vins rouges étrangers il s'était fait un bon courant d'affaires dans les semaines précédentes. La fin d'année rend les affaires plus calmes.

En muscadets il se traite toujours quelques lots au vignoble, mais les 1922 sont plus recherchés que les 1923. Les premiers se traitent de 200 à 215. Quant aux 1923, les détenteurs tiennent bon les prix, sachant que la récolte a été très réduite. Aussi, certains acheteurs qui tiennent à s'assurer les vins de choix qu'ils connaissent, se résignent-ils à les payer plus cher que d'autres. C'est ainsi qu'on nous a signalé quelques affaires, de peu d'envergure, il est vrai, traitées entre 410 et 425 fr., marchandise nue et soutirée, mais nous croyons ces prix un peu exceptionnels.

En gros-plants, les prix précédents nous semblent pouvoir être maintenus, mais on s'aperçoit que la distillerie a vidé bien des celliers. Les 1922 deviennent rares.

OFFRES ET DEMANDES

Afin que ce service spécial puisse être assuré d'une façon parfaite, nous prions nos adhérents qui ont demandé une insertion soit pour les offres soit pour les demandes, de nous faire connaître le résultat obtenu à la suite des différentes propositions qui leur ont été soumises, cela évitera des correspondances devenues inutiles lorsque le but cherché est atteint.

Prix des insertions : 1.50. (3 lignes maximum).

Nous signalons à nos adhérents qui désirent de la main-d'œuvre polonaise ou tchéco-slovaque, qu'il existe à Nantes une organisation pouvant leur procurer dans de bonnes conditions, tous les travailleurs nécessaires :

Ménages, célibataires, domestiques de ferme, etc...

S'adresser au Service de placement régional, 1, rue de l'Ecluse, à Nantes.

OFFRES

122. — Plants de vignes greffés, toutes variétés de la région ; producteurs directs et hybrides provenant d'une maison de confiance recommandée par le Syndicat. Prix spéciaux aux adhérents.

123. — A vendre, avec harnais, un break couvert, 6 places intérieur, 3 places devant. Bon état.

124. — A louer à moitié fruits, dans la Mayenne, une ferme de 15 hectares, pour la Toussaint 1924. S'adresser à M. de Bocard de la Jacopière, château de la Jacopière, par Craon (Mayenne).

125. — A vendre 1 coq et 3 poules, race Hambourg, grande origine, 18 mois.

126. — A vendre batteuse à blé à grand travail, marque Breloux, avec trieur, et au sans élévateur de paille.

127. — A vendre une chienne « Griffon Vendéen », 4 ans, et un excellent chien de garde.

128. — A vendre, très beaux couples canards adultes, race de Rouen, 40 fr. le couple, emballage en sus, port à la charge de l'acheteur.

129. — A vendre, plants racinés hybrides et producteurs directs, variétés excellentes tant comme production que comme qualité de vin. S'adresser à M. Terrien-Biré, la Blanchetière (Chapelle-Basse-Mer).

130. — A vendre : 1 charrette à cheval avec équipage, 1 tombereau, 1 charrue vigneronne (Souchu-Pinet), 1 charrue à barre, 1 herse de jardin, 1 herse ronde, 1 houe, 1 bascule pouvant peser 1.000 kilos, 1 pompe à vin (Samain). S'adresser à Mme veuve Gauthier, le Jaunaie, à Pont-Rousseau.

131. — A vendre, une jeune chèvre, avec cornes, bonne laitière.

132. — A vendre : 1° beau chien de police, très pur de race ; 2° petit break ballon, état neuf ; 3° Buggy bon état ; 4° grand break de dressage ; 5° coupé 2 places.

133. — A vendre, beau chien policier, berger allemand, 3 ans, très bon de garde.

134. — A vendre, un jeune coq et une poulette pondant, pure race Leghorn.

135. — A vendre, 1.500 kilos petites pommes de terre « Saucisse » pour bétail, 24 fr. les 100 kilos nus départ Pontchâteau, et 4 à 500 kilos pommes de terre « Saucisse » pour semence, 40 fr. les 100 kilos nus, départ Pontchâteau.

136. — A vendre, foin de bonne qualité, sur wagon, Remouillé, Clisson ou Montaigu.

137. — A louer pour la Toussaint 1924, une ferme de 34 hectares, exploitée à moitié, située dans la Craonnais. S'adresser à M. Davost, la Cour de Livré, par Craon (Mayenne).

DEMANDES

86. — On demande pour la Toussaint 1924, un très bon vigneron marié, ayant autant que possible un fils en âge de travailler, pour exploiter à prix d'argent, aux environs de Nantes, une petite ferme de 5 hectares dont 1 hectare 1/2 de vigne à moitié fruits.

87. — On demande pour Côtes-du-Nord, ensemble ou séparément, bon jardinier et femme de servie intérieur. Place très stable.

88. — On demande ménage, mari jardini-

nier-vigneron, la femme toutes mains, 3 heures par jour. Références exigées.

89. — On demande une femme seule de 35 à 45 ans, à toutes mains et pour faire la lessive.

Crésyl

Nous pouvons procurer à nos adhérents les produits suivants, excellents pour la destruction des insectes et pour la désinfection des étables, des écuries et des poulaillers.

Crésyl Henry, en bidons de 1 litre 5 fr.

Crésylol, en bouteilles de 1 litre... 4.50

Marchandises à prendre à nos bureaux, 5, quai Cassard.

Le Gérant : Th. PIGRÉE.

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 7 décembre 1923.

| | PRIX DES 100 KILOS | |
|-------------------|--------------------|--|
| Froment..... 1923 | 92 à 93 | |
| Seigle..... » | 69 à 70 | |
| Avoine..... » | 60 à 62 | |
| Orge..... » | 68 à 70 | |
| Sarrasin..... » | 73 à 74 | |
| Son..... » | 55 à 56 | |
| Fèves..... » | » à » | |
| Farine..... | 118 à 120 | |

FOURRAGES

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Foin, les 500 k. hors ville | 85 » à 95 » |
| Paille — — — — — | 85 » à 90 » |
| Foin, les 500 k. en ville | 105 » à 125 » |
| Paille — — — — — | 115 » à 120 » |

VINS

| | |
|---|-----------|
| Muscadet 1 ^{er} choix, nu, 1923... | 380 à 400 |
| Muscadet 2 ^e choix, nu, 1923... | 330 à 350 |
| Gros-plant 1 ^{er} choix, nu, 1923... | 200 à 210 |
| Gros-plant 2 ^e choix, nu, 1923... | 135 à 150 |

BESTIAUX

Paris-La Villette, le 6 décembre 1923.

| Espèces | Amenés | Vendus | Kilo sur pied | | |
|--------------|--------|--------|-----------------|----------------|----------------|
| | | | 1 ^{re} | 2 ^e | 3 ^e |
| Bœufs..... | 1.500 | 1.430 | 4.14 | 3.05 | 2.55 |
| Vaches..... | 810 | 754 | 4.08 | 2.90 | 2.80 |
| Taureaux.... | 205 | 203 | 3.60 | 2.90 | 2.65 |
| Veaux..... | 1.465 | 1.361 | 5.70 | 4.25 | 3.15 |
| Moutons.... | 6.895 | 6.773 | 5.95 | 5.10 | 4.60 |
| Porcs..... | 2.498 | 2.498 | 6.10 | 5.90 | 5.70 |

PRODUITS DIVERS

Sauf variations

SAVONS (marques diverses)

| | |
|------------------------------|-------|
| Blanc, 72 % huile..... | 280 » |
| Blanc, 64 ou 60 % huile..... | 265 » |
| Bleu pâle..... | 245 » |

Les 100 k. en barres sur wagon Nantes ou en sortie d'octroi pour 1/2 caisse de 70 k. environ.

Majoration de 2 fr. par 100 k. pour livraisons en morceaux de 400 et 500 grammes.

Blanc, de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en barres... 279 »

Les 100 k. par caisses de 50 k. en sortie d'octroi ou sur wagon Nantes.

Blanc de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en morceaux 281 »

HUILE A MANGER

| | |
|---|-------|
| Huile d'olive extra vierge garantie pure, l'estagnon de 10 k..... | 70 » |
| l'estagnon de 5 k..... | 35 50 |
| Huile de table extra douce La Délicate, l'estagnon de 10 k..... | 55 » |
| l'estagnon de 5 k..... | 28 » |

Huile d'olive garantie pure, l'estagnon de 10 k..... 65 »

Huile de table La Cardinale, l'estagnon de 10 k..... 50 »

Franco toutes gares ou pris à Nantes.

Chaux pour l'Agriculture

Chaux de Montjean

| | |
|--|------|
| Grosse chaux, en beile pierre blanche..... | 75 » |
| Chaux menue, ou cendre de chaux..... | 30 » |
| Chaux agricole, mélangée..... | 72 » |

Les 1.000 kilos sur wagon départ Poids de l'hectolitre de grosse chaux. 92 à 95 kilos.

Pureté : 90 % de chaux pure.

Chaux grise de Saint-Pompain (Deux-Sèvres)

52 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Sud de la Loire.

57 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Nord de la Loire.

Poids du mètre cube, environ 7 à 800 k.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat. Tous ces prix sans engagement

Devant l'instabilité des cours de toutes les marchandises diverses que nous procurons habituellement à nos membres, nous ne pouvons garantir le maintien des prix portés sur un bulletin pendant une période de 15 jours.

Aussi nous avisons nos adhérents que toutes les commandes que nous recevrons d'eux seront exécutées aux cours du jour de la réception de leurs commandes et au mieux de leurs intérêts.

Riz Saïgon importation n° 2 type

| | |
|---|-------|
| Java..... | 108 » |
| Brisures de riz 1 et 2..... | 100 » |
| Brisures de riz Cargo, sacs de 100 k. manq. | |
| Farine basse riz (sacs de 75 k.) | 67 » |
| Remoulage de fèves (sacs de 75 k.) | 67 » |
| Manioc en cossettes..... | 80 » |
| Manioc en farine..... | 87 » |

Les 100 kilos pris à Nantes ou sur wagon Nantes.

Diminution de 2 fr. par 100 kilos pour les marchandises prises à l'usine de Chantenay ou sur wagon Chantenay.

TOURTEAUX EN FARINE ET DIVERS

| | |
|---|--------|
| Arachides Rufisque extra blanc... manque | |
| Arachides Rufisque blanc..... | 85 » |
| Arachides Rufisque courant..... | manque |
| Les 100 kilos, wagon Nantes ou en magasin logés en sacs de 75 kilos | |

| | |
|------------------------------------|-------|
| Manioc en farine fine..... | 96 » |
| Manioc en farine extra-fine..... | 100 » |
| Issues de riz en sacs de 100 k.... | 53 » |

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Tourteau de maïs broyé..... | 75 » |
| Farine grasse de maïs PRIMA... 96 » | |
| Granulé condensé pour volailles 73 » | |
| Farine de viande..... | 105 » |
| Poudre d'os alimentaire..... | 65 » |
| Farine d'os alimentaire..... | 70 » |

Les 100 kilos logés, sur wagon Vertou.

| | |
|--------------------------------------|------|
| Aliment mélassé l' « Intensif »..... | 45 » |
| Son mélassé..... | 60 » |

Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay

| | |
|---------------------------|-------|
| Avoine grise de pays..... | 77 » |
| Avoine bigarrée..... | 72 » |
| Blé noir..... | 82 50 |
| Orge d'Algérie..... | 73 50 |

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou pris à Nantes

PRODUITS DES RAFFINERIES SAY

| | |
|---|------|
| Mélasses Say, 80 % mélasses, logée en sacs de 75 kilos, les 100 kilos..... | 43 » |
| Son mélassé Say, 50 % mélasses, logée en sacs de 50 kilos, les 100 kilos..... | 51 » |
| Paille Say, 50 % mélasses, logée en sacs de 50 kilos, les 100 kilos..... | 38 » |
| Dosages en mélasses garantis sur facture. | |

Sur wagon départ Paris et Pont-d'Ardres

ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

VIGNES AMERICAINES



Les plus beaux plants de vigne,
meilleur marché que partout ailleurs,
authenticité et sélection garanties.

Etabl^s Eugène GIRAULT

PÉPINIÉRISTE - VITICULTEUR

Jaunay-Clan (Vienne) «••» Téléph. N^{os} 3 et 0.75

Exposition N^o Paris 1911 : 1^{er} Prix, Médaille d'Or
Hors Concours - Membre du Jury

60 HECTARES VIGNOBLES & PÉPINIÈRES

Plants greffés des meilleures variétés

Producteurs directs recommandés - Vastes Champs d'
Pieds-Mères - Champs d'expériences

Catalogue prix-courant sur demande

La Maison accepterait Représentant sérieux

C'est aux Pépinières Girault
nous devons nos plus belles grappes.

VOITURES D'ENFANTS

OCCASIONS ET NEUVES
ACHAT - ÉCHANGE - RÉPARATIONS
MAINGUY, 29, Chaussée de la Madeleine - NANTES

ALAMBIC COYAC - Nantes

14, rue Beauséjour
- SON MODÈLE 1921 -
de plus en plus simplifié, se recommande par son
rendement et la qualité des eaux-de-vie fabriquées

COFFRES-FORTS BAUCHE

LA PREMIÈRE MARQUE

30, Rue de Strasbourg - NANTES

Téléphone 12-19

Envoi du Catalogue sur demande

Ouverture - Réparations de tous Systèmes
de Coffres-Forts

TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT LES TAUPES

LA TAUPANOSE offre le moyen le plus simple, le plus efficace, le plus
économique de détruire les TAUPES. Seul produit assurant une destruction rapide
et complète, pouvant être employé en tout temps et en tout lieu. Emploi très facile, sans
danger et à la portée de tout le monde (service franco).
Un seul flacon suffit pour détruire en 1 jour plus de 1500 taupes. - Le flacon fr. 50 contre mandat.
MILLET, pharmacien de 1^{er} cl., RAMBOUILLET (S.-M.)

R. G. Rambouillet, 1, 1922

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succ^r
1, Rue
Sainte-
Catherine
NANTES
Constructeur

Si la VIGNE vous intéresse, demandez la Brochure
des HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS

Adressée gratuitement sur demande
Plants greffés - Producteurs directs
Boutures greffables
Portegreffes racinés
Collection variétés de table

ARBRES FRUITIERS FORESTIERS et d'ORNEMENTS

E. LEMERLE "Le Lion-d'Or" NANTES
(Loire-Inférieure) - télé. 16.63

Brochure catalogue. Prix-courants franco sur demande
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

VIGNES

J. FOULONNEAU, viticulteur
à Saint-Christophe-la-Couprie (M. et-L.)

Plants greffés, extra beaux, de toutes les
variétés de l'Ouest et des meilleurs Hybrides.
Racines producteurs directs.
Hybrides nouveaux.

Boutures greffables.
Arbres fruitiers.

Toutes garanties d'authenticité et références
demandées par les Acheteurs.

Poteaux en Pierre pour Vignes, sur fil
de fer. - Franco gares.
Prix-courant franco sur demande.

SACS LA TEXTILE FRANÇAISE

3, Rue du Calvaire - NANTES (Tél. 29.56)

Ateliers et Entrepôts, 29 à 31, rue Henri Cochand

A actuellement à la vente, des lots très importants
de SACS NEUFS et D'OCCASION pour GRAINS,
FARINE, POMMES de TERRE, OIGNONS, MARRONS, etc.

Livraison immédiate - Prix sans concurrence

TOILES, FILS, FICELLES, BACHES

FABRIQUE de BOUCHONS d'Articles de caves, de chaix, de tonnellerie

Ancienne Maison H. RICHARD

E. PILLORGET

2, rue Guépin - NANTES (près la place du Bon Pasteur)

Chèques Post. Nantes 5649 - Tél. 15.86

Pompes - Tuyaux caoutchouc
Mèches soufrées et tanins
Bondes de Barriques
Bassines - Entonneurs
Colles et Clarifiants pour Vins
Conseils sur les soins à donner aux vins

Nous engageons les Agriculteurs
et Viticulteurs, de s'assurer de suite
contre les accidents de travail pour
leur personnel (loi de 1898 et 15 dé-
cembre 1922) à la

C^{ie} d'ASSURANCES GÉNÉRALES

Représentée par

L. Feildel & H. Devorsine

1, Rue Affre - NANTES

Assurance contre les accidents
de toutes natures.

Mortalité bétail et contre la grêle

ASSURANCE VIE et RENTES VIAGÈRES

A VENDRE 250.000 plants de vigne greffés
et producteurs directs recommandés, authenti-
cité et sélection garanties, prix défiant toute
concurrence, s'adresser à M. E. GIRAULT, do-
maine de la Ronde, à JAUNAY-CLAN (Vienne)
téléph. 3. - 60 hectares vignobles et pépiniè-
res, commandes et expéditions soignées.

Tout le monde Peintre
avec
la Peinture Bourey
PRÊTE A L'EMPLOI, SOLIDE & ÉCONOMIQUE
EN TOUTES NUANCES ET EN BOITES
DE TOUTES CONTENANCES
Dépot à NANTES :
DROGUERIE MARTINETTY, 10, Quai du Port-Maillard

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

O. PILLET, 1, rue Haudaudine et 149, quai de l'Hôpital, Nantes

PRODUITS DE PREMIER CHOIX → BAISSÉ DE PRIX

UNIVERSEL ENSACHEUR TRIOU

ÉTABLISSEMENTS "TRIOU" à MONTGERON (S. & O.)

R. C. Corbeil 2.385. - M. Charles BERNARD, Représentant Régional, 66, boulevard Saint-Aignan, NANTES

Imprimerie DUPAS & C^{ie}, 57 & 79, rue St-Clément - Nantes